

Procédure GIAC Textile & Cuir Pou la réalisation d'ingénierie de formation en externe

Demande de financement

Les documents à fournir :

- + Bulletin d'adhésion
 - o Un chèque de 2000dhs pour les nouveaux membres
 - o 500dhs cotisation annuelle
- + Fiche d'information
- + Fiche de renseignement du cabinet de conseil
- + La proposition du cabinet du conseil et les CV des intervenants
- + Attestation d'accès

NB : L'entreprise ne peut démarrer la réalisation de l'étude sans l'accord du GIAC Textile & Cuir et la concrétisation de la signature du contrat GIAC Textile & Cuir / Entreprise.

- + **A près l'accord un avis de réalisation doit être envoyé 24 heures à l'avance à la cellule du GIAC Textile & Cuir**

Demande de remboursement

Les documents à fournir :

- + Le rapport de l'ingénierie et plan de formation (l'apposition du cachet de l'entreprise et la mention lue et approuvée sur la page de garde + signature du chef d'entreprise sont obligatoires).
- + La facture (originale ou duplicata ou copie conforme à l'originale)
- + Les pièces comptables justificatives du paiement (copie de chèque ou copie de l'avis de virement, copie du relevé bancaire (toutes les copies doivent porter la mention conforme à l'originale avec le cachet de l'entreprise)
- + **Un chèque de remboursement sera remis à l'entreprise accompagné d'une attestation d'approbation de l'étude en question après sa validation par le Comité Consultatif des Engagements.**